

# SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE BULLETIN MUNICIPAL 2010

Loire - Parc naturel régional du Pilat  
Communauté de Communes des Monts du Pilat

## SOMMAIRE

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| Le mot du Maire .....                 | 1  |
| Services techniques .....             | 2  |
| CCAS - Portage de repas .....         | 2  |
| Recensement .....                     | 2  |
| Travaux d'assainissement .....        | 3  |
| Centre d'Incendie et de secours ..... | 3  |
| Hommage à M. Thiollière .....         | 3  |
| Conseils municipaux .....             | 4  |
| Le Parc révise sa charte .....        | 5  |
| Annonces communales .....             | 6  |
| Météo 2009 .....                      | 6  |
| Foyer d'Accueil médicalisé .....      | 7  |
| Se déplacer autrement .....           | 7  |
| Démarches administratives .....       | 8  |
| Calendrier des manifestations .....   | 8  |
| État civil .....                      | 9  |
| <b>Libre parole aux Associations</b>  |    |
| ADMR .....                            | 12 |
| Les St-Julien de France.....          | 12 |
| Sporting Club Pirailon .....          | 13 |
| Dynamique pirailonne.....             | 14 |
| Les Boules du Ternay .....            | 14 |
| Tennis-club pirailon .....            | 15 |
| Amicale des Sapeurs .....             |    |
| Pompiers .....                        | 15 |
| Don du sang .....                     | 15 |
| Sou des Écoles.....                   | 16 |
| Bibliothèque municipale... ..         | 16 |
| Syndicat d'Initiative .....           | 17 |
| Ateliers Liberté .....                | 17 |
| Cercle Jeanne d'Arc.....              | 17 |
| L'Oreille est hardie.....             | 18 |
| L'Essaim de Julie .....               | 19 |
| Comité des Fêtes .....                | 20 |
| Club Joie de Vivre .....              | 21 |
| Musiques à l'usine .....              | 21 |
| Jeu d'échecs .....                    | 22 |
| Anciens d'A.F.N. ....                 | 22 |
| A.D.M.D. ....                         | 22 |
| Nous et le village .....              | 22 |
| Cinémalette .....                     | 23 |

La commission communication vous a préparé ce bulletin. Il est complété par trois numéros de la "Lettre Pirailonne" qui vous seront distribués en début avril, juillet et octobre afin de vous informer régulièrement de la vie de la commune. Pour agréments les prochaines éditions, nous pensons inclure vos plus belles vues du village, des moments insolites de sa vie, etc.

À vos appareils, et merci par avance.

### Ouverture du secrétariat de mairie

Du mardi au vendredi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Le samedi : de 9h à 11h

Tél. 04 77 51 51 11

mairie.st.julien.molin.molette@wanadoo.fr

Permanence du Maire : sur rendez-vous au 04 77 51 59 80

### NUMÉROS À RETENIR

|                                           |                     |
|-------------------------------------------|---------------------|
| Mairie .....                              | Tél. 04 77 51 51 11 |
| .....                                     | Fax 04 77 51 50 79  |
| Pompiers .....                            | 18 ou 112           |
| Médecins .....                            | 04 77 51 56 55      |
| C.H. Annonay .....                        | 04 75 67 35 00      |
| Urgences .....                            | 04 75 33 33 33      |
| Pharmacie .....                           | 04 77 51 51 69      |
| Poste .....                               | 04 77 51 52 74      |
| Culte catholique .....                    | 04 77 39 63 40      |
| Office de tourisme de Bourg-Argental..... | 04 77 39 63 49      |
| Syndicat d'Initiative de St-Julien .....  | 04 77 51 53 32      |

### Allo, service public : 3939

(0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)

La première réponse à vos questions administratives

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Horaires de la déchetterie

Toute l'année :

Lundi et Vendredi 13h30-17h

Mercredi et Samedi 9h-12h30 et 13h30-17h

**Horaires d'été (du 16/05 au 5/09) :**

Lundi et Vendredi 13h30-18h

Mercredi et Samedi 9h-12h30 et 13h30-18h

### Transport St-Julien - Annonay : tarif 2€ l'aller

- tous les mercredis : - départ St-Julien le Faubourg à 14h10  
- retour Annonay Gare routière n°12 à 17h25
- tous les jours en période scolaire et dans la limite des places disponibles dans les autobus scolaires :  
- départ St-Julien le Faubourg à 7h15  
- retour Annonay Gare routière à 17h25 et 18h15

L'équipe municipale poursuit la mission que vous lui avez confiée en 2008 : faire évoluer notre village en améliorant la vie de ses habitants.

L'année 2009 se termine sur fond de crise économique, longtemps annoncée, mais qui semblait toujours pouvoir être contenue. La montée des inégalités sociales, et les changements énergétiques et climatiques annoncés montrent combien la société a privilégié le confort du court terme au détriment de l'intérêt général et du long terme. Repenser le développement économique sera l'affaire des états. Notre avenir dépend aussi de volontés politiques locales (commune, communauté de communes, parc naturel régional). Chacun d'entre nous doit à son niveau s'impliquer à mettre en œuvre les changements nécessaires.

Le conseil municipal se joint à moi pour dire, notre esprit de solidarité à tous ceux qui souffrent aujourd'hui de la récession économique qu'ils soient salariés, artisans, entrepreneurs ou agriculteurs. D'autre part, face aux difficultés d'incivilités dans le village évoquées à plusieurs reprises, il semble que le message ait été enfin compris et nous ne pouvons que nous féliciter pour cette prise de conscience citoyenne.

En cours d'année 2010, nous saurons combien nous sommes de Pirailons, puisque l'INSEE lance l'opération de recensement des habitants de St-Julien, cette action se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010. Vous trouverez dans les pages suivantes plus de renseignements.

Comme les fins d'année sont propices aux bilans, laissez-moi redire tout l'attachement de notre équipe municipale au travail conséquent réalisé par les associations de notre commune. Il véhicule des valeurs d'engagement individuel et collectif au service de la vie du village qui prennent une importance toute particulière en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle guetté par l'individualisme. Votre investissement, récent ou ancien, ponctuel ou régulier, participe à la vie communale et constitue un renfort indispensable aux actions de la collectivité. Quel que soit votre domaine, vous proposez aux Pirailons une large offre d'activités dont les élus vous félicitent et je constate que nos administrés y sont particulièrement attachés.

Les moyens de notre commune peuvent paraître modestes, surtout quand les subventions ne sont pas à la hauteur des demandes et je comprends certaines frustrations. La municipalité s'attache aussi à soutenir d'une façon différente et complémentaire ses associations, notamment en associant les services techniques à l'organisation de vos manifestations. Dans cette même volonté, le conseil municipal a décidé de prêter la salle des fêtes une fois par an à chaque association plutôt que donner en subvention ce qui serait reversé en location.

Les employés communaux participent quotidiennement à la vie du village par une multitude d'actions qui passent trop souvent inaperçues mais sans lesquelles l'image de St-Julien de serait pas ce qu'elle est. Si l'on voulait en faire la liste il faudrait lui consacrer tout le bulletin. Chacun à son poste, services administratifs, services techniques, employés des écoles et du centre multimédia, ils sont un des moteurs de notre village et participent à lui donner son charme, sa qualité de vie, en prenant part au quotidien des Pirailons.

Un grand merci aux adjoints et conseillers municipaux pour leur implication et le travail intense effectué.

Avec mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2010.

*Jean-Louis Bariot, maire*



## Services Techniques

Notre deuxième année de collaboration s'achève en parfaite cohésion avec pour ligne maîtresse « être au service du public ».

Les travaux varient selon les saisons avec la tonte des pelouses à partir d'avril, le nettoyage des espaces publics et l'arrosage des plantations en période estivale, le ramassage des feuilles en automne et le salage de la voirie en hiver (lorsque Météo France annonce du gel ou de la neige les agents s'entendent et conviennent d'une intervention très matinale). À cela il convient d'ajouter la mise en forme du terrain de foot à partir de septembre, l'entretien du calvaire et du cimetière avant les traditionnelles cérémonies religieuses, les montages et démontages du chapiteau pour les

associations. Chaque début de mois il faut effectuer l'enlèvement des encombrants pour les personnes ne disposant pas de véhicule.

L'aménagement de la place Louis BANCEL avait fait l'objet d'une concertation publique en mairie. L'espace de convivialité demandé a été réalisé ; il est très apprécié des riverains et des touristes qui nous en témoignent. Cette place a été agrémentée de bacs à fleurs dont élus de communes voisines ou visiteurs nous demandent souvent l'origine... Nous sommes fiers de répondre en trois mots « notre équipe technique ». Ceux sont les mêmes qui ont confectionné un ponceau sur le ruisseau « le Tacon » et bien d'autres travaux extérieurs et intérieurs avec la même qualité de travail.

Je les félicite tous, Laurent, Jean Paul, Bernard ainsi que les personnes qui ont renforcé les services cet été, Nicole GAY et François LACHAL. Bienvenue à Francis GAUCHER qui a rejoint l'équipe au 1<sup>er</sup> décembre. Il a un contrat de travail d'un an qui fait l'objet d'une convention CAE (Contrat Aidé par l'État) pour une durée de travail hebdomadaire de 24 heures ; pour un coût modeste la commune permet à un jeune d'acquérir une première expérience professionnelle. Je souhaite enfin un bon rétablissement à Christian suite à son intervention chirurgicale.

Je renouvelle mes vœux de l'an dernier : que notre coopération continue dans le même état d'esprit « Tous au service des Pirailons ».

*Le maire*

## Centre Communal d'Action Sociale

### Portage de repas

Depuis sa création en 1999, il a été distribué une moyenne de 1500 repas/an soit 15 000 repas. Une refonte de ce service en est cours de discussion avec les CCAS de plusieurs communes du canton, qui demandent de pouvoir en faire bénéficier leurs administrés. À ce jour, seules, les communes de ST-JULIEN et BOURG-

ARGENTAL disposent de ce service. Les nouvelles modalités ne seront pas opérationnelles avant le mois de mars. Pour le moment, nous continuerons comme les années précédentes : livraison en liaison froide du lundi au samedi avec double portage le vendredi. Pour les personnes qui prennent leurs repas régulièrement, elles seront informées du suivi des négociations et averties par courrier dès les signatures des conventions de part et d'autre des partenaires.

Le portage de repas est un service rendu aux personnes âgées ou handicapées, sortant d'une hospitalisation ou ayant un problème de santé passager, ou de longue durée. À ce jour, le prix du repas est de 7€10, mais il ne passera pas au travers des différentes augmentations qui se manifestent chaque année. N'hésitez pas à faire appel à ce service de portage de repas à domicile en téléphonant à la mairie au 04 77 51 51 11 ; 48h avant le premier portage.

## Recensement

**Madame, Mademoiselle, Monsieur, cette année, vous allez être recensé(e).**

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

**Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associa-

tions à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation.

*Votre maire*

*Nos trois agents recenseurs*



## Travaux d'assainissement 2009

Le réseau d'assainissement a été repris, reprofilé et renouvelé avec des tuyaux en fonte depuis la propriété de Madame DUSSUC jusqu'à la future station d'épuration en passant par le parking du stade. Pourquoi cette modification des collecteurs d'eaux usées ? Tout simplement pour rendre étanche le réseau afin d'optimiser le



rendement du futur ouvrage de traitement, mais aussi pour éviter une station de relevage au niveau de la zone artisanale.

Ces travaux de canalisations sont aussi onéreux qu'une unité de pompage, mais nous n'aurons plus de surveillance, plus de maintenance, plus de facture d'énergie, plus de renouvellement de groupes électropompe et d'appareillage électrique. Ce choix s'inscrit dans la démarche choisie pour la station et soucieuse d'un développement durable.

Avant d'aboutir à la station d'épuration les canalisations transitent sous de nombreuses parcelles privées, tous les propriétaires ont autorisé le passage de ces tuyaux dans leurs propriétés sans avoir eu recours à une demande d'utilité publique. Qu'ils soient tous vivement remerciés au nom



de la collectivité pour le sens civique de leur démarche.

Les travaux de construction de la station d'épuration s'achèvent, les terrassements, la mise en forme et le remplissage des bassins par les différentes couches de matériaux sont terminés. La mise en place des chasses est accomplie, il reste la pose du dégrilleur, des clôtures, de la plantation des roseaux puis nous raccorderons le réseau à cet ouvrage. Nous inviterons au printemps tous les Pirailons à visiter cette unité de traitement.

## Centre d'Incendie et de Secours

L'effectif du Centre compte 20 sapeurs-pompiers dont 1 médecin-capitaine, 1 adjudant-chef (chef de Centre), 1 adjudant, adjoint au chef de Centre, 2 sergents-chef, 5 caporaux-chef, 1 caporal, 7 sapeurs de 1<sup>ère</sup> classe et 2 jeunes recrues (Stéphane Bonnard et Blandine Desseux).

Le Centre a effectué une centaine d'interventions dont 60 % de secours à personnes. Le Centre de St-Julien défend les communes de St-Julien, Colombier et Graix. Le Centre est également appelé pour certains

renforts sur des communes du département.

L'année 2010 verra également la construction d'une nouvelle caserne prévue pour novembre 2010, ce qui facilitera l'efficacité et la rapidité des secours ; celle-ci comprendra des locaux plus spacieux, adaptés aux formations diverses et une zone de manœuvres répondant à nos besoins. Si vous êtes disponible, motivé, responsable, engagé, vous avez entre 16 et 55 ans et que vous remplissez les conditions d'aptitude médicale et physique, vous pouvez vous aussi devenir Sapeur Pompier Volontaire.

Alors pourquoi pas vous ?

Les Sapeurs Pompiers Volontaires bénéficient aussi :

- d'une protection sociale en cas d'accident.
- d'une prestation de fin d'activité après 20 ans de service

Les Sapeurs Pompiers vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010.



## Hommage à Marcel Thiollière, ancien maire de St-Julien-M.M.

Nous connaissons tous Marcel et son empreinte marquera pour longtemps nos esprits et nos cœurs. En tant que maire, il laisse derrière lui d'innombrables réalisations au cours de ces différents mandats de maire de 1979 à 1995 : L'Espace aux 6 fontaines, le terrain de foot, l'aménagement de la Salle des fêtes, l'humanisation de la maison de retraite, la zone artisa-

nale, le lotissement des Sources, l'extension du cimetière, le captage des sources du Mantel, le passage de la rue Vieille à la rue Neuve.

Nous devons saluer aujourd'hui ce citoyen exemplaire dont le parcours fut remarquable. Au-delà de ses fonctions électives et de son investissement sans faille au service de la collectivité, rappelons-nous l'homme qu'il était : à la fois déterminé, entreprenant, pragmatique, et droit, il savait être chaleureux et s'intéresser à autrui.

Élu consciencieux et attentif, il n'en a pas moins terminé sa carrière comme

il l'avait commencée, en paysan, en homme de la terre qu'il aimait. Même si sa vie professionnelle et sa vie de citoyen engagé étaient de la plus haute importance pour lui, nous savons qu'il trouvait avant tout son épanouissement au sein de sa famille avec son épouse, ses 12 enfants et ses nombreux petits et arrière petits-enfants.

Le Conseil municipal rend hommage par ces quelques lignes à sa mémoire.

Au revoir Marcel,  
au revoir Monsieur le Maire.

## Conseils Municipaux

**27 octobre 2009**

### 1. Convention relative à l'Assistance Technique de l'Etat au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire (ATESAT) :

la commune bénéficie d'une mission d'assistance des services de l'Etat (ATESAT). Les caractéristiques de cette mission sont définies par une convention dont la durée est fixée à un an et qui peut être renouvelée deux fois par tacite reconduction. Trois années se sont écoulées depuis l'approbation de la dernière convention. Son renouvellement est approuvé pour l'année 2010.

**2. Approbation de la convention Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE)** par 13 voix pour et une abstention. Cette convention est conclue pour trois années, du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2010.

**3. Subvention au Restos du Cœur de MACLAS** attribution de 500 € suite à la création de cette entité où les plus démunis de notre village pourront s'adresser en cas de besoin.

**4. Bail de l'appartement de la Maison des Associations :** les membres du Conseil Municipal approuvent le bail à signer entre la commune et M. TROUILLET et Mme BRIALON relatif à la location du logement situé au 3<sup>e</sup> étage de ce bâtiment.

**5. Droit de préemption urbain :** le Conseil Municipal renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les immeubles cadastrés AE 424 situé au 20 avenue de Colombier et AB 169 situé au 5 rue de la Madone.

### 6. Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe de la démission du conseil municipal de M. Christian GOURDON

- Il va être effectué un diagnostic énergétique de l'appartement de La Poste. Un devis a été demandé pour la pose de compteurs d'énergie séparés entre le bureau et l'appartement.

- Les travaux de construction de la station d'épuration se poursuivent.

- Le SIANC du Pilat dont la commune a demandé son retrait n'a pas fait connaître sa décision à ce jour n'ayant pas encore eu de réunion de bureau.

**24 novembre 2009**

**1. Plan de formation des agents :** tout employeur est tenu d'établir un plan

de formation devant répondre simultanément au développement des agents communaux et à celui de la collectivité. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le plan de formation présenté retenant les objectifs suivants :

- la culture transversale partagée et les outils fondamentaux nécessaires à l'exercice professionnel,
- la fonction d'encadrement,
- les compétences métiers du DGS/SM/Personnel administratif
- les compétences métiers de l'Agent des Ecoles,
- les compétences métiers de l'Ouvrier Polyvalent,
- les missions réglementées (ACMO, régisseurs d'avances et de recettes)
- l'accompagnement des parcours professionnels.

**2. Avenant au contrat Enfance-Jeunesse :** approbation de l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse concernant l'intégration du jardin d'enfants de Bourg-Argental et l'extension de l'accueil périscolaire de St-Julien-Molin-Molette.

**3. SIEL, Mise en place d'un fonds de concours :** approbation de la mise en place d'un fonds de concours pour financer les travaux effectués par le Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de la Loire.

**4. Déclassement d'une partie de la Voie Publique dénommée « RUE JEAN DELFORGES » :** la commune ayant envisagé la vente d'une partie de la voie publique « rue Jean Delforges », il a été procédé au déclassement de cette partie de voie en soumettant le projet à enquête publique. Au vu des conclusions du commissaire enquêteur désigné pour cette enquête, le conseil municipal décide de déclasser cette partie de voie publique.

**5. Aliénation d'une partie déclassée de la voie publique « Rue Jean Delforges » :** les conseillers municipaux présents décident la vente de la partie déclassée de la voie publique Jean Delforges d'une contenance d'environ 129 m<sup>2</sup> au prix de 17€ le m<sup>2</sup>.

**6. Création d'emplois d'agents recenseurs :** en raison du prochain recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier 2010 au 20 février 2010, il a été créé des emplois d'agents recenseurs.

**7. Bail de l'appartement du bâtiment de La Poste :** le Conseil Municipal approuve le bail à signer entre la

commune et M. et Mme CARDOT et relatif à l'appartement situé au dessus de La Poste.

**8. Droit de préemption urbain :** le Conseil Municipal renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les immeubles cadastrés AC 161 ET AC 162 situés au 31 et 31 A rue de la Modure

### 9. Questions diverses :

- La réunion du comité syndical du SIANC du 24/11/2009 a été annulée en raison de l'absence de président.

- Le jugement relatif au litige portant sur le permis de lotir à été rendu par le Tribunal Administratif.

- Il a été procédé au comptage des véhicules, du 3 au 9 juillet dernier :

- d'une part, sur la RD 503 dans le sens Bourg-Argental, St-Julien, 766 véhicules par jour en moyenne dont 8.3 % de poids lourds (hors samedi et dimanche) et dans le sens St-Julien, Bourg-Argental, 738 véhicules par jour en moyenne dont 6.4% de poids lourds (hors samedi et dimanche).

- d'autre part, sur la RD 8 : dans le sens Colombier, St-Julien, 571 véhicules par jour dont 11 % de poids lourds (hors samedi et dimanche) ; dans le sens St-Julien, Colombier, 573 véhicules par jour dont 15 % de poids lourds (hors samedi et dimanche).

**22 décembre 2009**

### 1. Chauffage de la salle des Fêtes

**- Participation des usagers :** le Conseil Municipal avait décidé d'accorder la gratuité de la salle des fêtes aux associations de St-Julien-Molin-Molette une fois par an. Cependant pour contribuer aux frais de chauffage en période hivernale, la somme de 50 € sera demandée aux associations lorsqu'elles occuperont à titre gratuit la salle des fêtes du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril. Le versement de cette participation prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**2. Droit de préemption urbain :** le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption urbain sur l'immeuble cadastré AE 84 situé au 5 rue Pré Martin

**3. Renouvellement de la ligne de crédit :** le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la ligne de crédit auprès du Crédit Agricole pour un montant de 243 000 €. Elle n'a pas été utilisée en 2009 mais peut servir en cas de retard de versement de subventions ou de dotations à la commune.



Parc  
naturel  
régional  
du Pilat

## Le Parc révise sa charte, premiers pas vers un nouveau projet de territoire

Depuis septembre 2008, le Parc s'est activement engagé dans la révision de sa charte afin de décrocher auprès de l'État le renouvellement de son label « Parc naturel régional » avant février 2013.

### Un diagnostic partagé, des orientations validées

Le diagnostic de territoire a été conduit par un bureau d'études indépendant et validé par les élus du Parc. Il a permis d'identifier les enjeux fondamentaux pour l'avenir du Pilat à l'horizon 2025.

**Les trois enjeux identifiés à l'aide du diagnostic de territoire et des travaux de concertation avec les élus et la population**

#### **Une gestion maîtrisée des espaces et des ressources**

Comment gérer l'espace et les ressources du territoire pour préserver la biodiversité et la qualité de vie ?

#### **Des modes de vie plus sobres et plus solidaires**

Comment habiter, consommer et se déplacer sans porter atteinte aux ressources et aux qualités du territoire ?

#### **Des modes de productions durables**

Comment produire des richesses en préservant les ressources et les qualités du territoire ?

Sur la base de ces enjeux, la concertation s'est engagée sur le territoire : enquête auprès des élus, ateliers citoyens, groupes « enjeux-orientations » avec les élus et partenaires du Parc.

Les réactions ont été nombreuses, les discussions passionnantes... Le projet pour l'avenir du Pilat émerge et se partage.

### Un automne pour définir les actions de la future charte

Les participants élus, citoyens, partenaires techniques poursuivent le travail jusqu'à la fin de l'année dans des « groupes projets » pour définir par thématique les actions en déclinaison des orientations.

### La construction du plan de Parc, un point fondamental

La spatialisation du projet de territoire est un élément essentiel. À travers le plan de Parc, les enjeux de gestion de

l'espace vont être cartographiés. C'est pourquoi, les élus du Pilat réfléchissent dès aujourd'hui à ses contours.

Tous les acteurs du Pilat sont impliqués dans la définition des ambitions du Pilat pour demain. Ainsi chacun pourra participer à la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé.

Tous les documents produits pour la révision de la charte sont consultables sur le site [www.pilat2025.org](http://www.pilat2025.org)

### **Adhérez à l'association des Amis du Parc**

Dans la poursuite des ateliers citoyens mis en place pour l'élaboration de la nouvelle charte, qui doit définir la politique du Parc jusqu'en 2025, un petit groupe de personnes motivées a décidé de relancer l'association des Amis du Parc en sommeil depuis quelques années.

Cette association souhaite réunir toutes personnes ayant un attachement avec le territoire du Parc du Pilat afin :

- d'être un lieu de rencontre, de dialogue et de concertation.
- de participer à la vie institutionnelle du Syndicat Mixte du Parc dans le cadre de ses statuts.
- de participer à la valorisation du Parc, en particulier ses richesses patrimoniales et économiques, en collaborant à la diffusion des connaissances sur le Pilat.

Cette association est ouverte à tous. Pour en faire partie, il suffit de se faire connaître par mail :

[info@parc-naturel-pilat.fr](mailto:info@parc-naturel-pilat.fr)

ou par écrit auprès du Parc du Pilat - 2 rue Benay - 42410 Pélussin

### **Énergie Pilat, quelle est la performance énergétique de votre habitation ?**

Partant du principe que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, le Parc du Pilat vous propose de calculer la performance énergétique de votre habitation à travers un petit quizz en ligne sur le site : [www.energie-pilat.fr](http://www.energie-pilat.fr)

Pour les bâtiments aux performances moyennes (et aussi pour les autres) le Parc offre des conseils personnalisés lors des permanences « énergie Pilat ». Les conseils énergie sont donnés par les espaces info-énergie des départements et le conseil habitat par le Call Pact spécialement missionné par le Parc.

N'hésitez pas à vous rendre à ces permanences. Les dates et les horaires sont affichés en mairie et sur le site internet :

[www.energie-pilat.fr](http://www.energie-pilat.fr)

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter les partenaires du

Parc au 04 77 43 08 80

### **L'Europe donne des perspectives au Pilat avec Leader 2007-2013**

Le Parc a obtenu pour le Pilat un programme européen Leader. Celui-ci va générer jusqu'en 2013, plus de 1,2 millions d'euros de subventions.

Les projets concernés par ces financements européens doivent répondre aux objectifs du programme Pilat, c'est-à-dire « la valorisation de la qualité des produits, des services et de leur environnement ainsi que le développement des solidarités entre les acteurs et les secteurs d'activités existantes dans le Pilat. »

À titre d'exemple, les projets aidés peuvent être ceux liés :

- aux projets d'amélioration énergétique pour les hébergements touristiques (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, ...)
- aux projets de création de points de vente agricole collectifs.

Ce « Leader 2007-2013 du Parc du Pilat » s'adresse aux porteurs de projet privés (particuliers, entreprises, associations, ...) et publics (communes, intercommunalités, ...). Les dossiers de demande de subvention sont examinés par un comité de programmation qui se réunit chaque trimestre.

Plus de renseignements sur :

[www.leader-pilat.eu](http://www.leader-pilat.eu)

Contacts : Gisèle LAMOTTE ou Nathalie BONNET au Parc du Pilat  
04 74 87 52 01

### **Opération Rurale Collective du Pilat, une opportunité pour les artisans commerçants**

Parce que le Pilat a besoin d'un tissu économique dynamique pour donner une qualité de vie satisfaisante, le Parc du Pilat a signé avec ses partenaires, la seconde tranche de l'ORC (Opération Rurale Collective). Ce sont 500 000 euros qui sont réservés aux artisans et commerçants du Pilat souhaitant investir pour le maintien ou le développement de leur activité (acquisition de matériel, travaux de rénovation...).

L'ORC propose aussi des actions collectives à destination des artisans-commerçants, et des appuis pour une meilleure performance environnementale : formations, soutien aux associations d'entreprises et unions commerciales, ...

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux aides et les actions collectives en projet, n'hésitez pas à contacter Cédric BOZONNET au Parc du Pilat :  
tél. 04 74 87 52 01

## ANNONCES COMMUNALES

### Infos associations :

#### Gratuité de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder la gratuité de la salle des fêtes aux associations de St-Julien-Molin-Molette une fois par an afin de leur permettre de développer des animations au village. Il nous avait été fait la remarque que la commune donnait des subventions pour en reprendre une partie en location de salle, c'est donc terminé. Pour contribuer aux frais de chauffage en période hivernale, la somme de 50 euros sera demandée du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril et ceci prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

#### Demandes de subvention

Dans l'optique de limiter la consommation de papier, il a été choisi de ne pas envoyer de courrier pour les demandes de subvention. Les responsables des associations du village sont donc priés de faire passer celles-ci avec les justificatifs nécessaires en Mairie pour la fin février.

### La Télévision Numérique Terrestre (TNT)

La région Rhône-Alpes basculera de l'actuel système, dit *analogique* au nouveau, dit *numérique*, le 14 juin 2011. Malgré les incitations commerciales, il n'y a pas d'urgence à changer quoi que ce soit pour l'instant.

Quelques mots sur le numérique dans notre vie quotidienne : les sons et les images sont de plus en plus numérisés. La numérisation, c'est

leur transformation en fichiers informatiques. On obtient alors des sons et des images de très grande qualité que l'on utilise comme on le désire (création d'un CD, retouche sur les photos, etc.) avec stockage dans les ordinateurs, les clés USB, sur les CD, DVD et envoi à l'autre bout du monde instantané par Internet. Nos appareils se sont transformés : le CD a remplacé le disque vinyle 33 ou 45 tours, le DVD fait de même avec la cassette VHS, l'appareil photo numérique supplante l'appareil argentique, les téléphones fixes et mobiles, les lecteurs-graveurs de DVD, les baladeurs, les ordinateurs, les chaînes Hi-Fi, tout est désormais numérique.

La TNT ce sera au minimum 18 chaînes gratuites, dont les grandes chaînes historiques et dans certaines régions, il y aura des chaînes locales. Progressivement, de plus en plus de téléviseurs mis sur le marché ont été équipés pour recevoir la TNT. Depuis mars 2008, ils le sont tous, systématiquement. Pour tous les autres téléviseurs, un simple adaptateur, vendu quelques dizaines d'euros, donnera accès à toutes les chaînes de la TNT. Depuis l'arrivée de la télévision couleur à la fin des années 1960, le passage à la télé tout numérique est sans doute le virage technologique le plus important de toute l'histoire de la télévision.

La couverture de la TNT atteint aujourd'hui plus de 88% de la population. Les objectifs de couverture de la population métropolitaine sont les suivants : 92% fin 2009, 93% fin 2010 et 95% fin 2011.

St-Julien-Molin-Molette risque d'être dans les 5% qui restent et c'est pour cela que le sujet est étudié au conseil municipal. Une Lettre Pirailonne vous fera le point de la situation en courant d'année en vous exposant les possibilités qui s'offriront à vous pour cette évolution.

### Le recensement militaire :

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant à la mairie du domicile. En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'État (par exemple, le baccalauréat).

### Balayage des artères principales

À partir du début 2010 le balayage de l'avenue de Colombier, de la rue de la Modure, de la rue de Peyronnet et celle de la Condamine sera effectué par un engin spécifique le premier lundi de chaque mois sauf pour ceux de janvier et avril. Pour permettre cette opération au cours du premier semestre, le stationnement sera donc interdit de 7h à 17h aux dates suivantes : 11 janvier, 1 février, 1 mars, 29 mars, 3 mai, 7 juin ; celles du second semestre paraîtront dans la Lettre Pirailonne d'été. Cette interdiction sera rappelée par des panneaux dans les rues concernées les vendredis précédant ces dates. Nous comptons sur la compréhension des habitants concernés pour cette légère contrainte.

## La Météo 2009

Comme vous avez pu le constater, cette année 2009 a été un bon cru en météo.

HIVER : enneigement exceptionnel sur le Pilat avec plus de 2,50 m cumulés, alors qu'à St-Julien il y a eu moins de 10 centimètres.

ÉTÉ : il a été magnifique avec un ensoleillement record et une chaleur sans excès (exception faite de 4 jours après le 15 août). Quant à la pluviométrie : il est tombé 637 mm d'eau entre le

1<sup>er</sup> janvier et le 30 novembre 2009 contre 986 mm en 2008 pour la même période, soit 349 mm de moins.

#### DIVERS :

février a été le mois le plus pluvieux avec 108 mm contre seulement 15 mm en 2008.

Jour le plus froid : 5 janvier avec un mini de -10,6° et un maxi de seulement -2,5°.

Jours les plus chauds : 19 et 20 août avec des mini de +21° et des maxi de +33°.

Novembre a été très doux avec + de 3°

en mini et maxi par rapport à l'année dernière.

Allez ! Osons une petite confiance ! 2010 devrait être encore une bonne année. Si on fait confiance aux dictons de nos Anciens, les années à 13 lunes ou bissextiles sont mauvaises avec par exemple la canicule en 2003 et beaucoup de pluie et peu de soleil en 2008. Alors 2010 devrait être « normale »... Bonne année à tous et à vos jardins et vos loisirs !

Notre Monsieur Météo :  
Claude RAGONNEAU

## Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) du Pilat

1 - L'année 2009 a été marquée par le départ de M. BEASSE, directeur, au mois de juin ; il est reparti dans sa Bretagne natale pour diriger un établissement plus important à Dol de Bretagne. M. MOUTOT assurera l'intérim du poste jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.



2 - Après l'hiver et un beau carnaval, l'établissement avait un défi à relever avec le collectif du *Printemps des couleurs* : pour participer à l'enregistrement d'un CD. Depuis le début de l'année 2009, les résidents ont

travaillé intensément à la recherche de paroles, à la mise en musique, aux répétitions pour être enfin prêts à enregistrer et chanter sur scène à **ANNONAY le 15 MAI 2009**.

3 - **Téléthon** : Comme chaque année, le Foyer en tant que membre des « Cyclo-Touristes-Annonéens », participe au Téléthon. Cette fois, l'action de solidarité s'est organisée entre plusieurs établissements et structures médico-sociales pour une soirée



dansante à L'Établissement et Service d'Aide par le Travail de ROIFFIEUX (07). De nombreux convives se sont retrouvés pour une fête très réussie, et un bon repas préparé par le chef cuisinier M. RICHARD et toute son équipe. À reconduire !

4 - À noter également la participation de l'établissement au **concours de la BD ANGOULEME 2010**. Les résidents se sont activés à rendre en temps et en heure un projet sur le thème de *La maison magique*. Les idées des uns et des autres ont abouti à une belle « planche de travail » qui, nous l'espérons, sera sélectionnée et primée.

## Se Déplacer autrement à Saint-Julien-Molin-Molette



### Pilattitude

Dans le Pilat, les déplacements représentent le deuxième poste de dépense des ménages avec environ 8 000 euros par an, c'est aussi la première source d'émission de gaz à effet de serre.

Au vu de ce constat, travailler pour proposer aux Pilatois d'autres solutions de déplacement devient une nécessité absolue : co-voiturage, location de mobylettes, transports en commun (information sur l'existant), pédibus, ... Pour conduire ces actions en lien direct avec les habitants, un partenariat a été engagé entre le Parc et l'association **Pilattitude** active sur cette thématique. Ainsi, nous vous proposons des alternatives à la voiture individuelle sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette.

Le co-voiturage permet d'effectuer des trajets réguliers comme des trajets

ponctuels, vers une commune alentour ou vers les bassins d'emploi.

*Pour vous inscrire, contactez l'association Pilattitude :*  
*contact@pilattitude.org*  
*ou les personnes-relais de Saint-Julien :*  
*Julien Belleguic :*  
*jujub@no-log.org ou 04 77 51 59 05*  
*ou Sylvie Sarda au 04 74 48 36 15*

Les transports publics : Des dépliants sont disponibles en mairie. Sur le site de la Maison du tourisme, vous trouvez également toutes les lignes et les horaires :

*www.pilat-tourisme.fr.*

Le « pédibus » permet aux enfants d'aller à l'école à pied. Ils sont encadrés par des parents volontaires. Ils suivent une ligne définie et se rendent à des arrêts matérialisés au sol ou sous forme de panneaux, pour une heure de ramassage précise. Ce moyen de transport allie convivialité, exercice physique, santé et respect de l'environnement. Quatre pédibus fonctionnent sur le Pilat, sur les communes de Pélussin, Loire-sur-Rhône, Saint-Paul-en-Jarez et Saint-Sauveur-en-Rue (sous forme d'essai encore pour cette dernière commune). D'autres peuvent se monter à l'initiative de communes ou de parents d'élèves... Si vous souhaitez participer à la création

d'une ligne de pédibus, vous pouvez contacter « MOPI ».

Le vélo électrique, testé comme un moyen de déplacement efficace et sans effort, à St-Julien-Molin-Molette, à St-Paul-en-Jarez, à Condrieu... pendant la Semaine de la Mobilité 2009, peut être une excellente alternative à nos déplacements de moyenne distance à l'intérieur de nos communes du Pilat ou entre communes proches, pour nos achats de proximité, nos démarches, nos activités de loisirs ou citoyennes...

Enfin après la Semaine de la Mobilité 2009 où ces divers modes de déplacement ont été déjà proposés, testés..., nous préparons la Semaine de la Mobilité 2010 sur le territoire du Parc du Pilat. Plusieurs thèmes comme le covoiturage, les transports publics, les vélos électriques... seront abordés autour d'événements ludiques : Si vous voulez vous joindre à nous en tant qu'association, particulier ou collectivités, n'hésitez pas à nous contacter.

*Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter l'animateur mobilité de « MOPI »,*  
*Mobilité dans le Pilat,*  
*au 06 09 78 45 56, ou*  
*www.parc-naturel-pilat.fr*

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

| Nature de la pièce désirée                                              | Où s'adresser                                                                                                                                                                                                                             | Pièces à fournir                                                                                                                 | Coût        |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Extrait et copie d'acte de naissance                                    | À la mairie du lieu de naissance                                                                                                                                                                                                          | Indiquer : nom, prénoms, date de naissance                                                                                       | Gratuit (1) |
| Extrait et copie d'acte de mariage                                      | À la mairie du lieu de mariage                                                                                                                                                                                                            | Indiquer : nom, prénoms, date du mariage                                                                                         | Gratuit (1) |
| Extrait et copie d'acte de décès                                        | À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt                                                                                                                                                                                     | Indiquer : nom, prénoms, date de décès                                                                                           | Gratuit (1) |
| Carte d'identité (valable 10 ans)<br>délai d'obtention : 1 mois environ | Mairie du domicile<br><i>Compte-tenu du délai pour l'obtention de la Carte nationale d'identité, il est conseillé de déposer le dossier de demande longtemps à l'avance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger, examens...)</i> | 2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 copie d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte | Gratuit     |
| Passeport (valable 10 ans)<br>délai d'obtention : 10 jours environ      | Mairie de Bourg-Argental                                                                                                                                                                                                                  | Prise d'empreintes et de photos, 1 timbre fiscal de 89 €, 1 justificatif de domicile, 1 copie d'acte de naissance                | 89 €        |
| Duplicata livret de famille                                             | Mairie du lieu de mariage                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                  |             |
| Légalisation de signature                                               |                                                                                                                                                                                                                                           | Apposer la signature à la mairie                                                                                                 | Gratuit     |
| Autorisation de sortie du territoire des mineurs                        | Mairie du domicile                                                                                                                                                                                                                        | Carte d'identité du mineur et livret de famille                                                                                  | Gratuit     |

(1) : joindre une enveloppe timbrée pour envoi par correspondance

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **17 janvier** : concours belote Club Joie de Vivre
- **6 février** : bal de la Classe 2012
- **6 février** : moules-frites Comité des fêtes
- **13 février** : Concours de coinche Cercle Jeanne d'Arc
- **6 mars** : soirée années 80 organisée par le Sporting Club Pirailon
- **21 mars** : Concours belote Cercle Jeanne d'Arc
- **27 mars** : bœuf flamand Comité des fêtes
- **28 mars** : repas des Anciens

### Cinémolette :

- **vendredi 8 janvier 21h** : *À l'origine*
- **vendredi 15 janvier 21h** : *Limits of control*, de Jim Jarmush (sous réserve)
- **vendredi 19 février 18h** : film jeune public (programmation en cours)
- **vendredi 5 mars 21h**
- **vendredi 19 mars 21h**

**Séances extras** : Cinémolette reçoit le **Festival du 1<sup>er</sup> film d'Annonay et du Pays annonéen** pour 5 séances (programmation en cours) : samedi 30 janvier 16h30 - dimanche 31 janvier 16h30 séance avec l'acteur Jonathan Zaccà, *coup de cœur* du festival - vendredi 5 février 21h - samedi 6 février 14h15 - dimanche 7 février 16h30 séance avec un invité lié à la compétition (sous réserve).

### Oreille est hardie

- **dimanche 14 février** : une Saint Valentin en compagnie de Claudine Lebègue et son accordéoniste Alexandre Leitao : *Collection privée*.
- **dimanche 21 mars** : ode au printemps sous le signe du flamenco avec un concert de Juan de Lerida

### Syndicat d'initiative

*Carrés, blanc, noir, gris*, acryliques de Véronique Pérez, résidant à St-Julien-Molin-Molette. Expo à la Maison des Associations, les 13 et 14 février et les 20 et 21 février 10-12h et 15-18h.

### Essaim de Julie

- **mardi 12 janvier 2010 à 19h45** : concert - Nicolas Jules - Chanson/ électro/Comedy en partenariat avec Le Train Théâtre. Comédien, chanteur, Nicolas Jules oscille entre burlesque, poésie, cris et douceur.
- **samedi 23 janvier 21 h** : Spectacle *Entrevoix 2X*. Intervenants du stage Aikido.
- **Samedi 27 mars** : Stage de musique d'ensemble et de danse folk par l'association Unifolk, suivi d'un spectacle et d'une invitation publique à la danse folk.

## MARIAGES

**FAURE Laurent André Joseph** et **GUICHARD Nathalie Françoise Josette** le 25 juillet 2009

**AWESSO Hodo-Abalo** et **BLANCHET Christine Isabelle** le 2 octobre 2009

## NAISSANCES

**Élisa Maëlys ARNAUD**, née le 10 février 2009 à Annonay (07)

**Caitleen Sandrine Erika SOUCHIERE**, née le 28 mars 2009 à St-Étienne (42)

**Kary Cécile Christiane ROUX-ORIOU**, née le 26 avril 2009 à Vienne (38)

**Gabin ODOUARD**, né le 12 mai 2009 à St-Étienne (42)

**Alexis ROBAEYS**, né le 13 mai 2009 à Annonay (07)

**Mathéo FANGET**, né le 6 juin 2009 à Roussillon (38)

**Lou LADRANGE**, née le 7 juin 2009 à St-Priest-en-Jarez (42)

**Emmy Julie ODOUARD**, née le 8 juin 2009 à Annonay (07)

**Paul Jules Marius ROSE**, né le 18 juillet 2009 à Annonay (07)

**Laszlo Gabriel SOMMERHALTER**, né le 8 août 2009 à Roussillon (38)

**Lilahé CHEVAL**, née le 15 août 2009 à Roussillon (38)

**Malia SCHERB**, née le 7 septembre 2009 à Annonay (07)

**Élie Pierre MAZZONI**, né le 21 septembre 2009 à St-Étienne (42)

**Lucien ROUSSEAU**, né le 13 novembre 2009 à St-Étienne (42)

**Patrice Pierre Jean THELLIER**, né le 29 novembre 2009 à Annonay (07)

## DÉCÈS

**MATHEVET Jean Alexis Joseph**, le 8 janvier 2009, âgé de 81 ans. Époux de Augusta Joséphine Catherine CHABANOL, St-Julien-M-M, 4 rue du Moulin

**JACQUEMET Marie Christine**, le 13 janvier 2009, âgée de 89 ans. Veuve de Émile Paul Henri RUSSIER, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**PASCAL Joséphine Emilie Victorine**, le 2 février 2009, âgée de 103 ans. Veuve de Ernest Prosper ARGAUD, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**CATBERO Angèle Marie Louise Dite Angèle**, le 16 février 2009, âgée de 94 ans. Veuve de Mohammed SERRADJI, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**BILLON Marie Noémie Joséphine**, le 19 mars 2009, âgée de 87 ans. Veuve de Auguste Elie François BRUCHON, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**HORNECKER Micheline Marie Alix**, le 26 mars 2009, âgée de 79 ans. Épouse de André Auguste GONIN, Savas (Ardèche), Éteize

**MONTAGNE Bernard Joseph Félix**, le 27 mars 2009, âgé de 56 ans. Époux de Colette Marie Louise GEOURJON, St-Julien-M-M, La Blache, chemin de Chatagnard

**PINOLI Louis Daniel Julien**, le 2 avril 2009, âgé de 86 ans. Veuf de Elina Marthe CHAZOT, Andance (Ardèche), 7 rue de Cize

**FANGET Denise Henriette Amélie**, le 3 avril 2009, âgée de 89 ans. Veuve de René Auguste Joseph ROUCHIER, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**GAUCHER Denise Rosa**, le 6 avril 2009, âgée de 73 ans. Veuve de Gaston Joseph Louis RAFFARD, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**ROUSSET Marie Antoinette**, le 9 avril 2009, âgée de 81 ans. Veuve de Louis Paul Marie BOHÉ, St-Julien-M-M, 1 rue Vieille

**VALLET Gabriel Laurent Louis**, le 27 avril 2009, âgé de 67 ans. Célibataire. St-Julien-M-M, 2 rue du Tâcon

**PARET Louise Francine**, le 28 mai 2009, âgée de 93 ans. Veuve de Henri Lucien Emile QUIBLIER, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**CHIROL André Louis**, le 2 juin 2009, âgé de 85 ans. Époux de Alice JACCOUD, Andancette (Drôme), Allée des Acacias

**PEYRAVERNEY Alice Marie Josette**, le 13 juin 2009, âgée de 77 ans. Célibataire, St-Julien-M-M, 24 rue de la Modure

**TARDY Juliette Marcelline**, le 27 juin 2009, âgée de 84 ans. Épouse de Joseph François Louis LACHAL, St-Julien-M-M, Chatagnard

**GIRODET Georgette Louise Jeanne**, le 1<sup>er</sup> juillet 2009, âgée de 88 ans. Veuve de Robert Auguste Marcel FAYARD, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**CHAMBON Raymond**, le 5 juillet 2009, âgé de 88 ans. Époux de Denise Marguerite DAVIN, Davézieux (Ardèche), 183 rue Joseph Canteloube

**VERGER Josette Madeleine Marie**, le 22 juillet 2009, âgée de 90 ans. Veuve de Julien GENIN, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**PAYEN Alice Rosine**, le 2 août 2009, âgée de 94 ans. Veuve de François Pierre Régis RABY, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**BOURGOIS Germaine Alice Pierrette**, le 11 septembre 2009, âgée de 78 ans. Veuve de Albert BLANC, Vinzieux (Ardèche), la Côte

**GOUTHEZ Georges Maurice Jean Baptiste**, le 14 septembre 2009, âgé de 83 ans. Veuf de Yvette MESSIN, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**FANGET Marcelline Joséphine Juliette**, le 15 octobre 2009, âgée de 84 ans. Veuve de Jean Marius CANCADE, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**SAGE Marie Jeanne Juliette Eugénie**, le 15 octobre 2009, âgée de 89 ans. Veuve de Marius Joseph GACHE, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**DESAGE Anne Marie Joséphine**, le 19 octobre 2009, âgée de 99 ans. Veuve de Jean Baptiste COMTE, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**ORIOU Robert Auguste Julien**, le 29 octobre 2009, âgé de 78 ans. Célibataire, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**BERAUD Jeannine Marie**, le 2 novembre 2009, âgée de 77 ans. Veuve de Roger Antoine VERNEY, Bessey (Loire), Gencenas

**THIOLLIÈRE Claude Marcel Benoît**, le 28 octobre 2009, âgé de 88 ans. Époux de Alexandrine Marie Régine BERGER, St-Julien-M-M, La Rivoire

**HARTVICK Louise Marthe Angélique**, le 11 novembre 2009, âgée de 89 ans. Veuve de Gaston Louis Joseph REYNAUD, Sarras (07), 6 rue du Rhône

**BOURGOIS Marthe Antoinette Joseph**, le 20 novembre 2009, âgée de 88 ans. Veuve de Louis Antoine VOLOZAN, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**ORIOU Lucienne Claudine Jeanne**, le 25 novembre 2009, âgée de 79 ans. Veuve de André Jean Marie DEGRAIX, St-Julien-M-M, Maison de retraite

**VÉNARD Eric Michel**, le 22 novembre 2009, âgé de 47 ans. Célibataire, St-Julien-M-M, Pré-Battoir

**LAPROTE Jeanne**, le 15 décembre 2009, âgée de 74 ans. Célibataire, St-Julien-M-M, Maison de retraite

*Laurent et Nathalie*



*Hodo-Abalo et Christine*



*Lucien*



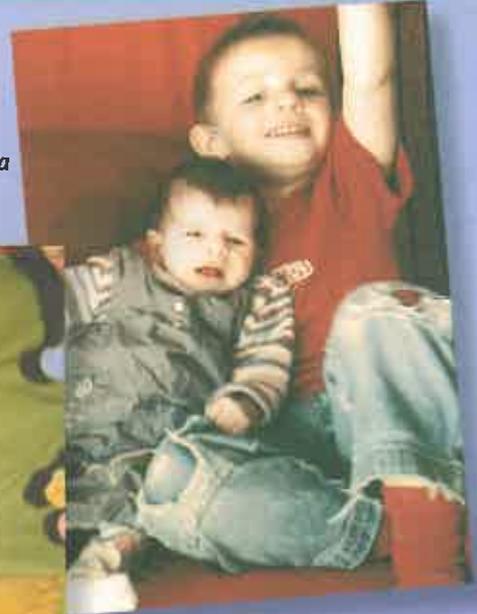
*Alexis*



*Lou*



Laszlo



Malía

Caitleen



Mathéo



Étie



Paul



Gabin



Étisa

**ADMR****www.admr.org**

L'association locale ADMR de Saint-Julien-Molin-Molette, comme les 57 associations de la Loire, forment une chaîne continue d'entraide, qui passe par votre commune. Ils sont 650 bénévoles à s'engager au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades dans les villes et les villages de la Loire. À l'ADMR, chaque association locale est animée et gérée par une équipe bien implantée dans sa localité, connaissant bien ses habitants, ses institutions, son économie. Les services ADMR demandent de plus en plus de compétences pour offrir aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent. Les associations locales

ADMR de la Loire emploient plus de 1200 salariés. Chaque année, l'ADMR contribue à la création d'emplois et développe les compétences de ses salariés par la formation professionnelle.

L'ADMR de St-Julien-Molin-Molette intervient aussi à Colombier et Graix, ainsi que les hameaux de Lamponie et les Oriols. Elle compte 13 bénévoles et 11 salariés qui interviennent chez plus de 80 personnes, totalisant 8200 heures de travail en 2009. pour venir en aide au public suivant :

- Personnes handicapées : pour une aide au lever, au coucher, aux déplacements, à la toilette, préparation du repas, entretien du logement et du linge...
- Personnes âgées :
  - par l'intervention d'aides à domicile, une aide matérielle est apportée sous forme de service ménager, courses, repas, entretien du linge... mais aussi une présence et un soutien moral.
  - Le service de téléassistance FILIEN qui relie les bénéficiaires 24 heures

sur 24, 7 jours sur 7 à des hôtesse téléphoniques. Ces personnes sont à l'écoute et peuvent appeler quelqu'un pour mettre en œuvre les secours (voisins, famille, médecin, pompiers...).

Un service « Petit Bricolage, Petit Jardinage » est mis en place, s'adresser à M. Jacquemetton : 04 77 51 56 21 aux heures des repas.

Il est enfin à noter que pour les aides aux familles, il convient de se rapprocher de l'Association des Trois Vallées à Bourg Argental.

Les responsables de l'ADMR sont sur le terrain et répondent aux appels de chacun. Créer un lien efficace et chaleureux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévole :

**04 77 51 57 01****ADMR Mairie 1<sup>er</sup> étage****42220 St Julien-Molin-Molette****<http://www.admr.org>**

Une nouvelle association à Saint-Julien :

## **Association des SAINT-JULIEN de France**

### **Section de ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE**

Cette association a pour but d'organiser sur le territoire de la commune de St-Julien-Molin-Molette, au cours de l'année 2011, une rencontre des villes et villages ayant pour nom « SAINT-JULIEN » et d'organiser les déplacements dans les autres villes et villages organisateurs des rencontres annuelles des « SAINT-JULIEN ». Ceci afin d'encourager et de développer les échanges culturels, sportifs, éducatifs, touristiques, associatifs, socio-économiques ou dans

tout autre domaine présentant un caractère d'intérêt général, entre les membres (personnes physiques ou personnes morales) des villes et villages « SAINT-JULIEN ».

Président : François Tiollier  
 Vice-Président : Michel Engelmann  
 Secrétaire : Bernard Verney  
 Secrétaire adjointe : Marie-Thérèse Chatelon  
 Trésorier : Claude Ragonneau  
 Trésorière adjointe : Danjelle Engelmann  
 Membres du bureau : Jean-Louis Bariot, Michelle Bariot, Chatelon Michel, Cathy Tiollier.

Plusieurs membres ont déjà participé aux rassemblements des St-Julien :

- en 2005 Saint-Julien en Borne dans les Landes,
- en 2006 Saint-Julien-sur-Reyssouze

dans l'Ain,

- en 2008 Saint-Julien-de-l'Escap en Charente Maritime,
- en 2009 Saint-Julien-sur-Suran dans le Jura.

L'an prochain nous seront reçus à Saint-Julien-de-Concelles en Loire Atlantique.

À son tour l'association de Saint-Julien-Molin-Molette recevra les SAINT-JULIEN pendant le long week-end de l'Ascension 2011.

Une vingtaine participent régulièrement à ce rassemblement sur une centaine de SAINT-JULIEN en France. Soit quelque 150 personnes à recevoir et à héberger chez les habitants de la commune.

Nous aurons besoin du soutien de tous les habitants et associations de la commune afin d'accueillir au mieux nos amis des SAINT-JULIEN de France.

## Le Sporting Club Piraillon

est l'association de football  
locale créée en 1980.

Sur son fanion blanc et bleu « un loup et un ballon » en rapport aux petits loups.

En 2010 le club va donc fêter ses 30 ans d'existence. À l'image de ses jeunes licenciés et des moins jeunes, ce club recherche avant tout l'aspect sportif plutôt que le résultat à tout prix. Il n'y a pas de bons ou de mauvais joueurs mais des équipes qui lorsqu'elles sont solidaires peuvent réaliser de belles choses et surtout se faire plaisir. Ce club est et restera un club familial, qui doit rester à la portée de toutes les bourses car après tout le football est le sport le plus populaire en France.

Le club fêtera cet anniversaire comme il se doit sans oublier tous ceux qui ont fait de près ou de loin le S.C.P.

Le S.C.P. compte toujours parmi ses rangs Eric Debost qui a suivi une formation d'arbitre au District Drôme-Ardèche de football et tient à le remercier pour son dévouement au sein du club.

Une formidable équipe dirigeante encadre ce club. Catégories débutants : Lionel Vallet. Poussins : Gilbert Sage, Franck Peyrachon, José

Tracol. Benjamins : Franck Batin. Seniors : Yvan Da Sylva. Responsable des équipes jeunes : Jean-Michel Ollagnier.

L'effectif est de 8 débutants, 18 poussins, 11 benjamins et 23 seniors dont l'équipe évolue en 3<sup>ème</sup> division district, effectif qui se verra renforcé en deuxième partie de saison avec l'arrivée de 5 nouveaux joueurs ainsi qu'une quinzaine de vétérans qui prennent plaisir à partager de bons moments autour de ce sport.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi pour les débutants, poussins et benjamins ; le mardi soir et vendredi soir pour les équipes adultes.

Le SCP recrute dès 5 ans dans son école de foot ; c'est par le recrutement des jeunes que cette association pourra se pérenniser. L'intégration au groupe, le plaisir du jeu sont les priorités du SCP dans le respect des règles et de la discipline.

Cette année une dalle de propreté à pu être aménagée à l'entrée des vestiaires grâce notamment au volontariat de Franck Peyrachon et Lionel Vallet, un grand merci à tous les deux.

Le club remercie tous ses bénévoles qui donnent sans compter de leur temps que ce soit sur les encadrements d'équipes, l'entretien, la logistique, l'organisation de



festivités.

Nous tenons à féliciter Fabien et Magalie Duranton pour la naissance de Benjamin, Jérôme et Jessica Buisson pour la naissance d'Anthonin.

Le club félicite Jean-Yves et Christelle Guigal qui ont célébré leur union cette année.

Des félicitations toutes particulières à l'un des piliers incontestés du S.C.P. qui aura tant vu passer de jeunes piraillons aux entraînements ainsi qu'à son épouse, il s'agit bien entendu de Jean-Michel et Dominique Ollagnier.

Le SCP organise un concours de pétanque le 12 juin 2010 au stade de la Condamine.

**Pour tous renseignements s'adresser à Franck Batin (04 77 51 58 66) ou à Jean-Michel Ollagnier (06 07 58 52 09) ; vous pouvez aussi consulter notre site Internet : <http://www.scp.free.fr>**

Le SCP vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour la nouvelle année.



## Dynamique Pirailonne

Notre association a été créée en 1976. Cette année 2009, nous étions 22 adhérentes à suivre chaque lundi de 10h à 11h un cours de maintien en forme. Ce cours est assuré par Mme S. SAUVIGNET, monitrice diplômée d'état et se déroule dans une ambiance chaleureuse.

Le bureau et les adhérentes remercient M. le Maire et la municipalité de St-Julien pour leur subvention et le prêt de la salle de sport. Nos remerciements vont également au Conseil général pour son aide financière. Ces subventions nous permettent d'équilibrer le budget.

Nous maintenons dans le courant de l'année les rencontres avec la gym de Véranne qui nous donnent l'occasion de partager des marches, repas, et autres activités festives comme le tirage des rois, etc.



Nous nous joignons à d'autres associations de St-Julien pour la participation annuelle au Téléthon en proposant une tombola.

Rappel : les cours sont ouverts à tous, dames et messieurs, sans limite

d'âge, pour plus de renseignements nous contacter :

**Mme Josette DOREL**  
au 04 77 51 57 92

**Mme Monique CELLARD**  
au 04 77 51 53 28

## Association sportive bouliste du Ternay

Notre Association a la satisfaction d'avoir une centaine de membres entre licenciés et membres honoraires, cela représente près de 10 % de la population.

Nous avons une pensée chaleureuse pour notre ami Jeannot PICHON suite à son accident de santé, nous lui souhaitons bon courage, nous espérons le revoir au jardin public l'an prochain.

De fin mars à début novembre, nos sociétaires ont le plaisir de se retrouver tous les mardis après-midi pour se distraire sur les jeux du jardin public.

Les mercredis en fin d'après-midi les jeunes du centre de formation et le club sportif bouliste du Pilat s'entraînent avec des moniteurs agréés (Nicolas TILLMANN, Joël DAVID, Laurent RICHARD).

Le dimanche matin, le boulodrome est ouvert de 9h30 à 12h, toutes les

générations se côtoient, plaisantent, jouent et s'amuse.

Si la vie associative vous manque, venez nous rejoindre à partir d'avril au jardin public le mardi après-midi, et le dimanche matin, seule la bonne humeur et l'esprit de camaraderie sont obligatoires pour participer à ce sport de détente.

But d'honneur 2009 le jeune Maxime RICHARD a été finaliste, la finale fut très indécise jusqu'au dernier moment, ce sympathique concours s'est étalé sur toute la saison d'été, réservé aux membres de notre association.

Les rencontres inter-sociétés ou inter-quartiers du 1<sup>er</sup> mai ont rencontré un franc succès puisqu'au dernier moment nous avons dû rajouter des jeux sur la place Louis BANCEL, plusieurs dizaines d'équipes se sont sympathiquement rencontrées. Nous remercions toutes les associations pirailonnes pour leur implication.

En 2010 notre association organise les concours officiels :

- le 16 et 17 avril éliminatoires en simple

- le 5 juin le challenge Gilbert BERNARD,

- le 3 juillet le challenge VILLON,

- le 11 septembre la coupe Jean PICHON.

Côté concours sociétaires, ouverts à tous :

- le lundi de Pâques, challenge Michel et Louis CELLARD,

- le 12 septembre le challenge Jean-Charles GAMET,

- En juin, le challenge Jeannine FANGET.

- Le 1<sup>er</sup> mai le concours intersociétaires ou inter-quartiers.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 30 octobre et s'est déroulée dans une ambiance bon enfant.

N'hésitez pas à vous essayer à ce loisir, il est excellent pour se détresser et peut se pratiquer de 7 à 117 ans.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir encore une fois, seule la sympathie et la bonne humeur sont obligatoires

## Tennis Club Pirailon

Le Tennis Club Pirailon compte cette année 29 licenciés, jeunes et adultes, 22 fréquentant l'école de tennis dont l'entraîneur est Cédric Chantossel (moniteur brevet d'état).

Le TCP permet la pratique de tennis en loisir ou en compétition.

À propos de compétition nos jeunes

joueurs ont participé cette année encore au tournoi du Pilat qui fait se rencontrer les joueurs des cantons avoisinants, le 1<sup>er</sup> tournoi pour la plupart ça marque !

Il faut aussi relever les performances en championnat par équipe de la Loire des seniors en division 4 :

– la 1<sup>ère</sup> place des messieurs leur permettant de monter en division 3

– la 4<sup>è</sup> place des dames

Par ailleurs chacun peut participer aux tournois individuels (tournois des communes alentours, tournoi individuel départemental).

*Pour tout renseignement contacter  
Pascale COFFY au 04-77-51-56-55  
ou 04-77-51-58-12*

## Amicale des Sapeurs Pompiers

Comme chaque année, l'Amicale se mobilise pour de nombreuses manifestations :

Participation au VTT départemental de Noirétable, concours de boules départemental au Chambon-Feugerolles, cross inter-Pilat à Pélussin, semaine sportive de l'Espace Dédôme, championnat de France de pétanque à Nérac, championnat inter-centres qui regroupe les différents Centres de la Compagnie (foot et volley), de plus comme chaque année, l'Amicale a organisé le Téléthon avec d'autres associations locales.

L'Amicale a également organisé une

journée de détente, très appréciée, avec les vétérans à Chatte (visite d'une chocolaterie, excursion en bateau à roue...)

L'Amicale remercie vivement les populations de St-Julien, Colombier et Graix pour leur générosité lors du passage des calendriers.

Le Père Noël est également passé pour les enfants de nos Sapeurs Pompiers, des cadeaux aussi pour nos vétérans.

Une formation de Premiers Secours, sous l'égide de l'Union Départementale, a eu lieu dans les locaux de la Mairie, qui a vu la réussite des 10 participants. De nouvelles propositions de formations pourraient voir le jour suivant la demande.

## Académie Pirailonne d'Aikido

Art martial non violent, l'AIKIDO est accessible à tous les âges.

Il est fait de déplacements, d'esquives et d'une gestuelle qui met les deux partenaires en harmonie dans le respect de la personne adverse.

Au cours de sa pratique, l'équilibre du corps et de ses énergies permet un relâchement de soi et de ses tensions pour arriver à un état de parfaite non-violence.



## Don du sang

Le don du sang, un devoir civique qui peut rapporter gros.

À St-Julien-Molin-Molette, dans les années 1950-1960, le don du sang était une véritable institution fondée grâce au dévouement des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre.

Après cette époque où les efforts conjugués des docteurs Exbrayat, Delaigue, du pharmacien Jean Delforges, il y a déjà plus d'un demi-siècle, le don du sang est toujours d'actualité.

Trois fois par an, l'Établissement Français du Sang Rhône-Alpes du site de Valence organise des collectes à la salle des fêtes.

On est bien loin des participations

massives du début et pourtant le don du sang revêt une importance capitale à l'heure où les besoins sont en constante progression. Opérations, hospitalisations, accidents de la circulation, du travail, domestiques sont malheureusement le lot de la vie quotidienne.

Le don du sang est anodin, il suffit d'être en bonne santé et d'être âgé de 18 à 65 ans.

Dans la vie, il est rare qu'une personne ne soit pas confrontée à une transfusion. Une demi-heure de disponibilité peut sauver une

vie et parfois celle d'un proche. Il faut de nouveau que les Pirailons retrouvent le chemin de la solidarité, que les groupements et associations invitent leurs membres à ces collectes afin que brille toujours sur notre cité le flambeau de la générosité humaine.



## Sou des écoles

L'association, constituée des parents d'élèves, a pour but de soutenir les activités culturelles et sportives des enfants de notre école.

Des animations sont organisées au village, tout au long de l'année scolaire, dont la randonnée *Molinette* le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre. Avec plus de 900 marcheurs cette année, elle fut un succès et représente la plus grande ressource financière.

Grâce à ces actions, les enfants de

l'école vont participer à diverses activités : une classe de mer pour les CM1 et les CM2 d'une durée de quatre jours ; les CE2 vont passer une nuit à la découverte des étoiles ; sorties cinéma pour toutes les classes ; journée à la ferme pour les plus petits ; rencontres sportives pour tous les enfants.

Les prochaines dates en 2010 sont : le Carnaval le 12 mars, la Fête de l'école le 26 juin.

Nous remercions tous les parents qui rendent possible la réalisation de ces



manifestations et souhaitons la bienvenue à tous ceux qui désireraient apporter leur aide.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année.

Composition du bureau 2009/2010 :

Président : Jean-Louis Peron

Vice-Présidente : Marie-Ange Sage

Secrétaire : Valérie Peyrachon

Secrétaire adjointe : Peggy Bochet

Trésorière : Patricia Delor

Trésorière adjointe : Isabelle Penelon



## la Bibliothèque Municipale, ne vous en privez pas !

La bibliothèque municipale, installée très confortablement au premier étage de la Maison des Associations, propose à tous, habitants de Saint-Julien et des communes limitrophes, un large choix de livres pour tous les goûts et tous les âges. Grâce au budget alloué par la commune de Saint-Julien, le fonds de romans, documentaires, bandes dessinées, albums pour enfants... s'enrichit et se renouvelle chaque année. Et grâce à notre lien avec le réseau des médiathèques du département, nous avons accès à un choix encore plus étendu. Ce qui nous permet, par exemple, de répondre en peu de temps aux demandes des lecteurs qui ne trouveraient pas leur bonheur dans nos

rayons.

L'association « À Livre ouvert » assure la gestion de la bibliothèque : le choix des livres, leur entretien, leur réparation parfois et la tenue des permanences de prêt trois fois par semaine. Aujourd'hui, six bénévoles se relaient pour accueillir les lecteurs. Nous souhaitons la bienvenue cette année à Éléonore et Franck qui sont venus rajeunir notre équipe. La bibliothèque de Saint-Julien a pour la première fois participé au Prix Charles Exbrayat qui a récompensé le livre *Juste avant l'hiver* de Françoise Henry. Il s'agissait pour les lecteurs volontaires de choisir son préféré parmi trois romans sélectionnés par un jury pour des qualités qu'aurait appréciées Charles Exbrayat, célèbre romancier stéphanois. Nos lecteurs ont donné largement la préférence à un autre titre : *Dans la tête de Shéhérazade*

de Stéphanie Janicot, qui n'est arrivé que deuxième. Nous recommençons l'an prochain et espérons réunir davantage de lecteurs participants.

N'hésitez pas à nous rendre visite pour lire sur place – même avec vos tout-petits – ou emprunter des livres. Pour le prêt, une cotisation de 8 euros par an et par famille est demandée, payable par trimestre ou semestre à la demande. Cette participation nous permet de payer les fournitures nécessaires à l'entretien des livres et de nous abonner à des revues.

**Bibliothèque municipale  
Maison des Associations (1<sup>er</sup> étage)**

Jours et heures des permanences :

– le dimanche de 10h à 11h45

– le mercredi, de 17h à 18h

– le vendredi de 17h30 à 19h.

## Syndicat d'Initiative

Depuis maintenant six ans le Syndicat d'Initiative peut répondre, au mieux, à sa mission principale, qui est l'accueil et l'information des touristes et des habitants du village, grâce au local que la municipalité met à sa disposition à la Maison des Associations. La documentation touristique proposée à tous, gratuitement, est abondante, variée et surtout actualisée. Pour les amateurs de promenades et randonnées (pour l'ensemble du Parc, plusieurs centaines de kilomètres de chemins balisés), des dépliants-guides sont en vente à un prix modique. Cette année, la fréquentation de ce point d'information aura été la plus faible constatée depuis 2004, bien qu'elle soit restée cependant supérieure à 1000 visiteurs avec des pointes de plus de 40 par jour. Afin de répondre à l'autre mission du Syndicat qui est d'étudier et de réaliser toute mesure tendant à accroître l'activité touristique locale, ont été organisées des expositions présentant, grâce à des

artistes locaux et nationaux, une large palette d'œuvres artistiques allant de la gravure à la peinture en passant par la sculpture et l'artisanat d'art. Par ailleurs, dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays, une exposition rapportant l'histoire de notre église, des origines à nos jours, a été proposée au public. Ces journées se sont terminées par un concert donné par le groupe choral *Cassiopée* d'Annonay.

Enfin, l'exposition de 2008 sur l'industrie de la soie à Saint-Julien a été réinstallée au mois d'août afin qu'elle soit visitée par le plus grand nombre de touristes possible ; elle sera présentée les mois prochains dans cinq communes de la CCMP (Colombier, St-Romain-les-Atheux, Burdignes, Jonzieux et Bourg-Argental). Signalons encore que les visites guidées du village qui ont connu un vif succès seront reconduites les années prochaines.

Le nombre total de visiteurs pour l'ensemble des expositions a dépassé les 2000.

Pour terminer, que soient sincère-

ment remerciés tous les bénévoles qui nous ont permis de mener à bien, auprès de tous, ce travail de promotion et de meilleure connaissance de notre village.

Pour tous renseignements concernant les expositions, vous pouvez joindre :

**Yannick Letord :**

**Tél/fax : 04 77 51 53 23**

**Mail**



Soirée du 8 décembre organisée par le SI

## Les Ateliers Liberté :

En toute liberté, au rythme de leur temps de loisirs, les personnes qui veulent peindre, dessiner, sculpter le bois ou chanter, peuvent assister aux Ateliers Liberté :

- toute l'année scolaire, le lundi, sous forme d'ateliers de deux heures,
- dès la belle saison, sous forme de "promenades créatives".

En toute liberté, contactez-nous : Yannick Le Tord : 04 77 51 53 23.

## Cercle Jeanne d'Arc

Fort de 180 sociétaires, le Cercle Jeanne d'Arc est l'une des plus importantes sociétés de Saint-Julien.

Tous aiment se retrouver pour un moment de détente, sur les terrains situés montée des Anges, pour jouer à la pétanque, à la boule lyonnaise, à la coinche, dont bon nombre de joueurs sont de vrais spécialistes.

Le jeudi est surtout réservé à la section des Amis du Jeudi (responsable Raymond BETTON) pour marcheurs avertis...

Le Cercle est ouvert tous les jours à partir de 16 heures. Une salle équipée, pour soirées festives privées, d'une capacité de 120 personnes peut être louée au prix de 210 euros : réservation au 04-77-51-57-17.

Dates des manifestations de l'année 2009 :

- Samedi 13 février : concours de coinche
- Dimanche 14 mars : concours de belote
- Samedi 24 avril : sortie annuelle
- Jeudi 13 mai, samedi 15 mai,

dimanche 16 mai : 105<sup>ème</sup> anniversaire de la société

- Samedi 19 juin : rencontre avec l'amicale de pétanque de Colombier chez eux
- Lundi de la vogue 9 août : concours de pétanque en doublette
- Samedi 28 août : concours de pétanque inter-sociétés en triplette doté du challenge Gustave COURBON
- Samedi 18 septembre : challenge JP CHOMERAT, pétanque tête-à-tête
- Dimanche 5 décembre : loto



## L'Oreille est Hardie

L'Oreille est Hardie est implantée au RdC de l'usine Ste Marie, parc Dussuc. Elle accueille depuis septembre 1999 des groupes de musique en répétitions ainsi que des résidences d'artistes, et abrite depuis février 2001 un studio d'enregistrement multipistes numérique. Toute l'année est ponctuée d'une programmation de concerts, ambiance cabaret-guinguette... Ainsi, sans tête d'affiche mais plutôt au coup de cœur, les « dimanches à l'Oreille » sont devenus des rendez-vous fréquents qui permettent au public d'apprécier le travail des musiciens ayant enregistré ou répété à l'Oreille. La palette de styles de musique est très variée, allant des musiques du monde à la chanson en passant par les musiques actuelles ou encore le spectacle musico-théâtral. L'Oreille fonctionne en auto-financement, excepté pour le festival Plein Sud organisé fin août en plein air, pour lequel l'association bénéficie de subventions et du partenariat très précieux des entreprises et commerces locaux sans qui le budget ne pourrait pas s'équilibrer (merci encore à eux !). Mais le cœur de l'Oreille, c'est aussi, et surtout, la réunion de gens

d'horizons sociaux et professionnels divers, et de différentes générations, tous liés par une passion commune, la musique, et la volonté d'animer le « pays » en proposant des moments de convivialité, en lien avec les activités musicales qui « gravitent autour de l'Oreille »... Le tout, agrémenté des savoir-faire de chacun, qu'il s'agisse de technique, de bidouille, de déco... Ainsi, l'année 2009 a vu défiler différentes formations qui se sont produites au cours des manifestations organisées à St-Julien : Les 4 à Strophes, Le Ré Grave, Mac Abbé et le Zombi Orchestra, Les Poutrelles Fever, Oncle Strongle, Le Chemin des chèvres, La Petite Épicerie, Imaz'elia, Bebey Prince Bissongo, Kady Diarra, Peter Solo & Kakaroko Band, Kaktus Groove Band. Durant l'été, l'Oreille a planté son décor place Bancel en juin lors la journée « Patrimoine de pays », en juillet pour un festival « swingalamolette » et en août pour la 10<sup>ème</sup> édition du festival Plein sud avec une soirée cinéma plein air et 2 soirées de concerts accueillant des groupes internationaux. L'Oreille a aussi créé comme chaque année son « aquarium » (espace guinguette-concerts) au festival « Pas des poissons des chansons » à Annonay. L'année 2009

s'est terminée avec une scène ouverte où beaucoup de groupes de musiques régionaux ont répondu spontanément à l'appel de soutien lancé par l'Oreille... En effet, aujourd'hui, l'association voit ses activités remises en cause du fait d'une expulsion de ses locaux... Les murs ont des oreilles mais l'oreille perd ses murs ? Pourtant, l'envie de continuer est toujours là, et l'équipe de l'Oreille travaille sur un projet de nouvelle implantation, à St-Julien ou aux alentours, selon les propositions. Dans la perspective où l'Oreille puisse continuer ses activités au sein du village, elle sera en mesure de vous proposer les rendez-vous suivants :

- une Saint-Valentin en compagnie de Claudine Lebègue : *Collection Privée de chansons sur la chose* (avec l'accordéoniste Alexandre Leitao), dimanche 14 février 2010,
- une ode au printemps sous le signe du flamenco avec un concert de Juan de Lerida, dimanche 21 mars 2010, ... ainsi que d'autres rendez-vous nous menant jusqu'au Festival Plein Sud, 11<sup>ème</sup> édition, le dernier week-end d'août.

**Tel. : 04 77 51 58 51**

**Mail : [oreillehardie@hotmail.com](mailto:oreillehardie@hotmail.com)**

**Site : <http://perso.orange.fr/oreille>**



## L'Essaim de Julie

### aide à la création et actions culturelles

Installé dans l'usine Sainte-Julie, l'Essaim de Julie est un lieu dit « intermédiaire » dont les 3 objectifs sont **l'aide à la création artistique** via l'accueil en résidence, **l'organisation d'actions culturelles** et le **soutien à des structures culturelles locales**.

Notre projet relève du champ de l'économie sociale et solidaire qui place le respect de la personne et de son environnement au centre des préoccupations. Son statut associatif ne lui interdit aucunement de faire du profit, des bénéfices ou d'intervenir dans le champ commercial et l'Essaim est d'ailleurs assujéti exactement aux mêmes impôts que n'importe quelle autre entreprise. En revanche, le cadre associatif lui impose deux paramètres essentiels qui le différencient radicalement des sociétés (SA, Scop...) : œuvrer pour l'intérêt général et avoir un but non lucratif c'est-à-dire : ne pas distribuer de dividendes à ses membres ou ses salariés. En tant qu'association, elle est, comme les entreprises, une personne morale de droit privé, mais son statut et son objet social la définissent aussi comme une organisation de la société civile qui prend en charge des actions relevant des missions du service public. C'est pourquoi l'État et les collectivités territoriales ou locales lui accordent, au vu de ses activités, des fonds publics.

Ces subventions sont un droit et non un dû, elles sont allouées en fonction de ce que les responsables politiques décident de promouvoir. Ils étudient donc la concordance entre ce qu'ils souhaitent et notre capacité à le réaliser. Ainsi l'État, via son ministère de la Culture en région (Drac), la Région RA et le département de la Loire soutiennent l'Essaim de Julie parce qu'ils approuvent ses objectifs (actions culturelles en milieu rural et aide la création), la qualité et l'efficacité de ses actions, ses choix de gestion économique et ses principes



de fonctionnement. Leurs aides interviennent parce qu'ils estiment que les activités artistiques et culturelles ne sont pas des produits ou des biens de consommation comme les autres mais bien, comme le savoir ou le sport, des piliers de l'épanouissement personnel des citoyens. En France plus qu'ailleurs, les pouvoirs publics considèrent l'art et la culture comme des moyens d'ouvrir l'imaginaire, de conforter l'inventivité, la capacité de réflexion, et d'alimenter les échanges sociaux... Nos activités sont donc aidées afin de pouvoir échapper aux lois du marché et ne pas se limiter à des actions rentables. En accompagnant de tels projets, les responsables politiques agissent à nos côtés pour garantir et renforcer la diversité, la qualité et l'accessibilité de l'offre culturelle.

Après ce point général, revenons en au bilan de notre 3<sup>ème</sup> année d'existence. Notre budget a augmenté de 65% en 1 an et a presque doublé sur 3 ans. Avec 2 emplois permanents créés il y a 1 an et des salaires occasionnels, les charges de personnel représentent 34% du budget. Par ailleurs, le pourcentage d'aides publiques diminue chaque année et n'atteint plus que 25% du budget 2009.

Cette année, onze projets professionnels, de création, ont été soutenus dans cinq disciplines différentes (chanson, musique, danse, cirque et théâtre). Nous avons aussi prêté le plateau à 3 groupes de musique pour des répétitions. Treize soirées publiques ont attiré 1200 spectateurs (soit

le double de 2008) avec un principe de « PAF » libre, qui permet de gommer les clivages sociaux, économiques et culturels.

Nous avons aussi organisé un stage de swing Manouche avec des intervenants de grande notoriété et pour des tarifs adaptés aux jeunes musiciens. Enfin nous avons apporté des soutiens logistiques à plus de 8 structures culturelles pour l'organisation de stages et d'événements. En tout 30 groupes de pratiques artistiques ont séjourné à l'Essaim soit environ 2400 personnes dont, une vingtaine d'artistes étrangers (belges, suisses, italiens, hollandais et même cambodgiens).

En 2010 nous prévoyons une ouverture aux arts plastiques, de nouveaux partenariats professionnels et l'aménagement d'un espace convivial baptisé le « Nect'Art ». Il devrait proposer régulièrement un service restauration et de nouvelles actions en direction des habitants et des touristes du Pilat (expositions, rencontres, point d'information et de vente en lien avec les activités artisanales, artistiques et culturelles accueillies à l'Essaim ou présentes sur le territoire).

Ceci dit, le développement de ces nouveaux axes de travail sera en partie tributaire de l'attention que porteront les élus locaux à nos projets et plus généralement de la mise en place d'une politique culturelle locale de laquelle nous aurions plaisir à être un des partenaires.

Pour toute précision sur nos activités se reporter au site :

[www.essaimdejulie.or](http://www.essaimdejulie.or)

## Comité des fêtes

En 2009, le Comité des fêtes a acquis une dimension nouvelle. En effet, en dehors de ses fêtes traditionnelles : moules-frites, matinée caillettes, spectacles, fête nationale, fête de la musique, concours de belote, fête du beaujolais nouveau, la société a gratifié la localité et la région d'une manifestation exceptionnelle, toute baignée de soleil le dimanche 28 juin. En prenant l'initiative de mettre en place un rassemblement musical, le Comité voulait offrir cette ambiance si chère au cœur des pirailons dont la dernière édition remontait en l'an 2000.

Sur la place Louis Bancel, le podium était installé au milieu de décors somptueux pour accueillir les musiciens venant offrir leur talent pour les **premières Festifolies Musicales du Pilat**.

Du même coup, en matinée devant le monument de la place de la mairie se déroulait une émouvante cérémonie en hommage aux enfants de St-Julien morts pour la France. Alors que la fanfare de Chavanay assurait l'animation musicale, le sacrifice des disparus était immortalisé par l'appel aux morts en présence des Maires du canton et de la Région. Ensuite MM Jean-Louis Bariot, maire de St-Julien-Molin-Molette, Dino Cinieri, député de la Loire et Bernard Bonne président du Conseil général de la Loire se félicitaient de l'organisation de cette fête de la musique populaire. À noter que toutes les personnalités recevaient une médaille souvenir fabriquée par M. Jean-Marc Bancel et dessinée par sa fille Marion. Une nombreuse foule participait à l'apéritif d'honneur au cours duquel personnalités et habitants cohabitaient dans l'amitié et la bonne humeur. L'après midi, les sociétés de Chavanay, Fontaine-sur-Saône, Annonay et Tain-l'Hermitage offraient des concerts de qualité aux spectateurs.



Ces Festifolies Musicales du Pilat resteront un moment fort des animations de la cité et de plus la gratuité des entrées a permis à tous les habitants de vivre des heures inoubliables.

*Claude Bonnard,  
Président du Comité des fêtes.*



Bienvenue au Club de Retraités

## La joie de vivre

Nous vous attendons à notre permanence le jeudi de 14h à 18h.

La salle de notre club, est heureuse d'accueillir tous ceux qui veulent trouver un peu de chaleur et d'amitié, soit pour jouer à la belote, à la coinche au scrabble, au rumikub, au triamino etc. ou tout simplement deviser tranquillement autour d'une boisson...

- Le jeudi de 17 à 18 heures maintien en forme
- Le mardi à 14h15 départ du local pour une marche ouverte à tous
- Au mois de juillet un repas annuel

- Plusieurs sorties d'une journée au cours de l'année
- Chaque année un voyage d'une semaine est programmé cette année ce sera Paris et Versailles, début septembre.

Envie de passer un moment agréable

Nous vous attendons, à bientôt !  
L'équipe de Bénévoles

*Espace aux six fontaines*  
*8 rue vieille*  
*42220 Saint Julien Molin Molette*



## Musiques à l'usine

Belle, très belle session d'été 2009 pour Musiques à l'Usine, avec le stage de polyphonie « Comme un oiseau ». Cette reprise d'activité d'été a réjoui tout le monde, les stagiaires qui nous l'ont largement exprimé, les habitants et vacanciers de St-Julien et des environs, venus en foule à la « scène ouverte » finale, et l'équipe de Musiques à l'Usine qui s'est retrouvée avec plaisir dans cette

formule de stage, plus légère mais tout aussi dense et riche que les éditions précédentes.

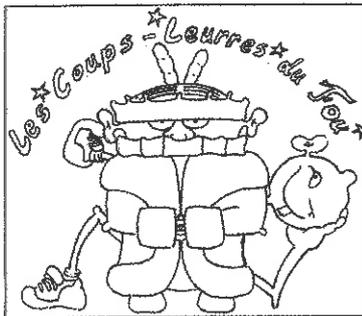
Et puis, pendant la crise, la vie continue, les Clés à Molette poursuivent gaillardement leur route en chansons, tout comme les artistes de l'équipe, dont vos pouvez consulter les divers sites et autres myspace sur notre site [www.musikalusine.fr](http://www.musikalusine.fr)

Quant aux projets pour cette saison, on en discute... Nous avons pris le parti de la lenteur, et nous laissons,

au coin du feu, mijoter quelques envies à naître....



## Découverte du jeu d'échecs



Qu'est-ce qu'un **pirailon éciophile** ? Voilà une colle qui appelle quelques indices. **ÉCIPHILE** : on pourrait

penser à une sorte de fou tellement ce mot nous semble bizarre.

On a l'habitude de plaisanter le fou en disant qu'il lui manque une case : l'éciophile lui joue sur 64 cases puisqu'il s'agit de celui qui **aime** (-phile) les **échecs** (éci-). Lorsqu'il est **habitant** de St JU – c'est le cas pour une vingtaine de joueurs – l'éciophile est **pirailon** !

D. Cognet en est un depuis 1976 : à l'époque c'est sur la pelouse du plan d'eau qu'il en apprenait les rudiments ; depuis il a mené plusieurs opérations pour faire connaître le *roi des jeux* en arguant qu'à l'origine jeu

*des rois*, les échecs ont rapidement été pratiqués massivement par les peuples orientaux pour compter aussi de grands maîtres en Occident.

Nous espérons avec la création de l'association « **Les Coups-Leurres du Fou** » faire découvrir aux petits comme aux grands ce jeu passionnant **très facile d'accès contrairement aux idées reçues**.

Pour ce faire R.V. les mercredis après midi à la Maison des Associations à partir de 14h. Renseignements au 04 77 51 52 01.

Nos vœux les plus ludiques vous accompagnent pour 2010.



## Comité des Anciens D'A.F.N. de Saint-Julien-Molin-Molette

Dans quelques mois nous commémorerons le 48<sup>ème</sup> Anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie en date du 19 mars 1962, seule journée

historique et incontournable.

Comme en 2009 nous nous ferons un point d'honneur à être toujours aussi nombreux devant tous les lieux de mémoire pour nous souvenir de nos camarades tombés pendant cette guerre.

Pour autant, nous devons nous préparer à une décroissance substantielle dans les années à venir.

Souvenons-nous ; la mémoire et le souvenir peuvent se perdre très vite. Aussi soyons attentifs pour

que les générations futures prennent conscience que, grâce à tous les anciens combattants, notre pays est libre et vit actuellement, depuis plus de 45 ans, dans une République apaisée de la haine et des vengeances guerrières.

Au-delà du juste hommage rendu à celles et à ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie, les dates commémoratives sont également porteuses d'espérance et de paix.

## Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Les adhérents de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité se réunissent de 17h30 à 19h, les premiers mardis des mois de février,

avril, juin, octobre, décembre à la Maison des Associations. Ils militent pour obtenir une loi sur la fin de vie, loi devant nous offrir le choix pour ceux qui le souhaitent de vivre leurs souffrances jusqu'au bout, le choix d'accéder aux unités de soins palliatifs réservées aujourd'hui à seulement 15 % de ceux qui en ont besoin, le choix d'obtenir une aide

active à mourir, celle-ci consistant à recevoir pour ceux qui le désirent et en ont clairement exprimé le souhait, les moyens de finir sa vie avant que leurs douleurs ou la trop grande dépendance ne soient insupportables. Des pays proches historiquement et culturellement du nôtre, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, ont cette loi.

## Nous et le Village

Créée le 26 juin 2009, l'association regroupe une trentaine de commerçants et artisans du village.

Pour sa première année, elle a organisé avec succès le marché d'été en semi-nocturne qui s'est déroulé le 13 juillet au centre du village. Ce marché sera renouvelé en 2010.

Bureau :

D. BONNARD Président,

L. CAVY vice président,

G. TRABACH secrétaire,

J. CAMUS secrétaire adjoint,

V. FANGET trésorière,

A. GONNET trésorier adjoint.



## Cinémolette

Depuis 8 ans, Cinémolette perpétue la tradition du cinéma dans le village... La salle de cinéma *La Passerelle* a été créée sous le mandat de Pierre Schmelzle avec son équipe municipale dans un ancien bâtiment de textile. Elle possède un équipement de cinéma performant, grand écran et projecteur 35 mm, une centaine de fauteuils confortables et un accès

pour les personnes à mobilité réduite.

C'est une équipe de bénévoles passionnés de cinéma qui gère la programmation annuelle et qui assure les projections. Deux séances sont programmées chaque mois, avec des films récents, tous publics : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> vendredi, en soirée.

Selon l'engouement de l'équipe, les propositions extérieures ou les attentes du public, des séances supplémentaires peuvent être programmées de façon ponctuelle, comme les week-ends *Autour du monde paysan* à l'automne, ou *Spécial films asiatiques* en juin, un film *Hors les murs* en plein air dans le cadre du Festival Plein Sud, ou encore les séances *Spécial vacances scolaires*. Dans le cadre d'un partenariat avec le Festival du 1<sup>er</sup> Film international

d'Annonay et du Bassin annonéen, ce sont 6 séances supplémentaires (dont une scolaire) qui sont programmées en février, dont une ou deux en présence d'un invité du festival, réalisateur et/ou acteur. Enfin, 2 films par trimestre sont programmés en séances scolaires dans le cadre du dispositif *École et cinéma*.

Pour faire savoir le programme du Cinémolette : affiches et tracts sont distribués dans les commerces et lieux culturels, annonces sont faites dans les journaux locaux, les radios et sur les sites internet de Saint-Julien-Molin-Molette, du Parc du Pilat, de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, de l'Oreille est Hardie. Vous pouvez aussi recevoir par mail une newsletter mensuelle en la demandant à [cinemolette@wanadoo.fr](mailto:cinemolette@wanadoo.fr).

Merci à notre public fidèle et bienvenue à tous, pour partager ensemble, dans une ambiance simple et conviviale, ce cinéma que l'on aime !

## Quelques rendez-vous à l'extérieur avec les artistes de St-Julien

### Franck Besson - création lumière

**Observer** - Spectacle de Bruno Messat  
- mar 5 janvier 20h30 - 6 et 7 janvier 19h30, Théâtre Charles Dullin, Chambéry. Billeterie 04 79 85 55 43

### Delphine Gaud - Cie La Trisande

**Tropisme** - 23 fév au Centre Chorégraphique National de Grenoble.

**Les Soirées d'Emile** - 14 mars à 15h30 au Musée d'Art Contemporain de Saint-Étienne - 25 mars au Gymnase à Roubaix - 27 mars à Charleroi (Belgique)

Spectacle **Aer** chorégraphié par Delphine Gaud et Blandine Pinon - Étudiants de la section Danse-études de l'Insa - le 25 mars à 20h30 à La Rotonde.

### Réjane Bajard - comédienne

#### Philippe Sommerhalter - plasticien

**Grammaire des Mammifères** de William Pellier mise en Scène Thierry Bordereau Plateforme Locus Solus

- du 12 au 22 janvier : Théâtre les Ateliers 69002 Lyon. Lun, mar, ven, sam 19h30 et mer, jeu 20h30

- Le 29 janvier : Centre culturel Théo Argence 69800 Saint Priest à 20h30

- Le 23 février : Théâtre de la Tête

Noire 45770 Sarran à 20h 30

- Le 5 mars : Théâtre d'Arras 62000 Arras à 20h30

- du 9 au 13 mars : Comédie de Saint-Étienne à 20h.

### Réjane Bajard - comédienne

**Les Éoliennes** de Anne Frédérique Rochat, mise en scène Yves Charreton Cie Fenil Hirsute

- du 4 au 6 février au Centre culturel Charlie Chaplin 69 Vaulx-en-Velin, jeu à 19h30 et ven et sam à 20h30

### Fred Radix - chanteur

15 janv : Théâtre de verre - Chateaubriant (44)

16 janv : Le quai des Arts - Pornichet (44) COMPLET

22 janv : Mably (42)

5 fév : Le Rabelais - Meythet (74)

13 fév : Clisson (44)

14 fév : La Montagne (44)

25 fév : Les Karellis (74)

2 mars : L'Odysée - Orvault (44)

5 mars : Mainvillers (28)

18 mars : La Roche-sur-Yon (85)

19 mars : Treize septiers (85)

20 mars : St Nazaire (44)

### Markus Strieder - sculpteur

- du 27 novembre 2009 au 14 fév 2010 : KunstmuseumSingen, Singen, Allemagne

- du 23 janv au 13 mars : Galerie Rumig, Stuttgart, Allemagne

- du 18 fév au 22 fév : Art Innsbruck, Innsbruck, Autriche

- du 3 au 7 mars : Art Karlsruhe, Karlsruhe, Allemagne

### Michèle Bernard - chanteuse

#### Spectacle en duo

- 16 janvier : St-Cyr-au-Mont-d'Or (69)

- 30 janvier : Rives (38)

- 5 mars : St-Egreve (38)

- 17 mars : Montpellier (34)

#### Des nuits noires de monde

- 1 février : Toulouse (Blagnac) (31)

- 5 février Oloron-Ste-Marie (64)

- 26 février : Port-de-Bouc (13)

- 10 mars : Roanne (42)

#### Trois sorcières comme les autres

- 19 mars : Montpellier (34)

**Pierre Meunier - metteur en scène, comédien**

**Sexamor** à Rennes, Dijon, Nancy, et Strasbourg (TNS) entre le 14 janvier et le 10 février.

# La chanson de Saint-Julien-Molin-Molette

Air : Sur la Grand' Place de l'Eglise.

1

Au pied du Pilat, face au Rhône,  
Il est un village charmant,  
Dont les arts, la flore et la faune  
Sont connus universellement :  
**Saint-Julien-Molin-Molette,**  
C'est un pays vraiment chouette !  
J'en souris... nom d'un rat !  
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

6

Voulez-vous boire un' bonn' bouteille  
Avec un brave homm' guilleret ?  
Vous trouverez du jus de la treille  
Au café de **Joseph Trouillet** !  
Après quoi, **Math'vè** Stéphane  
Vous transportera sans panne,  
Et merci... viv' les cars...  
Ah ! ah !

## REFRAIN

*Et les cloches sonnent,  
Les métiers bourdonnent ;  
De Saint-Julien, à l'antisson,  
Monte la même chanson !*

2

Du Pilat par un' forte rampe  
Descend la rivièr' du Ternay,  
Qui jadis donnait un' bonne trempe  
Au fin' acier qu'on y plongeait !  
Les poissons y vagabondent,  
Et les pêcheurs se morfondent :  
Ça mord-il ? Oh j' vous crois !  
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

7

En boutiqu' Saint-Julien est riche :  
L'épic'rie chez les frèr's **Odovard** ;  
Les deux mêmes vous font... des miches ;  
Vous avez des jambons chez **Magnard** !  
Chez **Gattet** rien ne se gâte ;  
**Félix Géry** vous appâte :  
Qu' vous faut-il ?... avec ça ? !  
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

3

Notre vieille église est jalouse  
De l'amour de tous ses enfants,  
Et la voix de **Joseph Rouchouze**  
La fait vibrer intensément !  
Les chœurs et les chanteuses  
La rendent toujours heureuse :  
Allélu... lélouin ! !  
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

8

Malgré les trop rares décades,  
Pour l' plaisir on va chez **François** ;  
Mais si le rir' fuse en cascades,  
Sans « gauloises » on n'est pas gaulois !  
**Gentil-Corompt** et **Pierr' Meine**  
A la bouch'rie sont idoines :  
Enlevez... c'est pesé !  
Eh ! eh ! eh ! eh ! eh ! eh ! eh ! eh ! eh !

4

Chaque usin' : Saint-Marth', Saint-Marie,  
Saint-Joseph ou l' Grand-Bâtiment,  
Saint-Victor ou Sainte-Julie,  
Saint-Thérèse, Taillis-Vert même ment,  
Tisse en bell' soie qu'ell' mouline  
Crèp' Georgette et Crèp' de Chine :  
Du fini... de l'extra !  
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

9

Dans l'espoir de paix qui nous berce  
Faut fair' chômer le pèr' **Lacroix** !  
Et tant pis pour son p'tit commerce :  
Il « reprendra » une autre fois !  
Pour noyer tous ses reproches,  
Prosper **Fetit**, sonnez les cloches :  
Dig din don... tra la la !  
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

5

Mentionnons encore une gloire :  
La Fabrique de croix **Bancel**,  
Dont la renommée est notoire  
Et le marché, universel !  
Ainsi la Croix surabonde  
Dans tous les pays du Monde :  
Ave, spès... unica !  
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

10

Nous avons au-d'sus du village  
La beil' sall' du **Cercle Jeann'-d'Arc**,  
Avec Scèn', Ciné, Patronage,  
Et Jeux de Boules dans le Parc !  
**Rodolphe** nous fait d' la Musique,  
**Crozet** un Basket unique,  
Et **Baby**... paye à boir' !  
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

Aujourd'hui, Pon vous y appelle :  
 Gens d' La Modure et de Drevard,  
 Du Faubourg et du Pré-Chapelle,  
 Du Pré-Martin, du Pré-Battoir,  
 De Saint-Eun'mond, d' la rue Vieille,  
 D' la rue Neuve et d' ses parcelles,  
 Montez vit'... faut voir ça !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

## 12

Accoyez tous en troupe folle  
 D' La Mia'rie et de Combenoir',  
 D' La Rivory et d' La Fayolle,  
 De Revoïn et de Chatagnard,  
 Du Bois du Four, de Lyponne,  
 D' La Bégude et d' Malencogne,  
 Comme aussi... d' La Pressar !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

## 13

Am'nez-vous pour battre des paumes  
 De **Colombier**, de Taillis-Vert,  
 D' Lampoulnoy, des Oriols, des Baumes,  
 De Roué, Dorei et Bel-Air !  
 Du Banchet que l'on descende !  
 Et que l'on arrive en bande  
 De Maimbœuf... d' La Rivoir' !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

## 14

De Perronnet, d' La Condamine,  
 Du Mas, du Grand-Pré, de Rouchon,  
 De Saint-Jacq's d'Eteyse et d' Félines,  
 Et de Brossaine rappliquez donc !  
 De **Saint-Appo** venez vite,  
 De tout cœur on vous invite !  
 L' rideau s' lèvr'... un, deux, trois !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

## 15

Maintenant, que personn' ne bouge !  
 La Séance va commencer :  
 On va vous jouer **La Nuit rouge**  
 Et **Le bon Gendarme**... z'à pied !  
 Préparez larmes et rires,  
 Et mouchoirs et tire-lires,  
 Et mettez... dans le plat !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

M'sieur l' Curé et son vieux Vicaire,  
 Pour traduir' leur contentement,  
 Feront pour vous un' bonn' prière  
 Et vous gard'ront leur dévouement !  
 Le Bon Dieu fera le reste,  
 Il bénira votre geste  
 Et la Paix... vous donn'ra !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

## 17

A Saint-Julien-Molin-Molette  
 Nous voulons vivre désormais  
 Dans un' **fraternité** parfaite :  
 Ce s'rait si beau si l'on s'aimait !  
 Unis comm' pendant la guerre,  
 Luttons contre la Misère ;  
 Résistons... à tout mal !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

## 18

Sans nous fatiguer les méninges,  
 Faut-il croire qu'au lavoïr d' Buzey,  
 On se lave fort bien le linge,  
 Tout le village est « habillé » !  
 Au Faubourg, au Moulin même,  
 On dit qu' c'est le mém' système :  
 C'est lessive... racentars...  
 Ah ! ah !

## 19

Si rar'ment une langue est dure  
 Pour une ré-pu-ta-tion,  
 Ce n'est pas rien qu'à la Modure,  
 Mais peut-être en d'autres maisons !  
 Que chacun, culotte ou jupe,  
 De ses seuls péchés s'occupe :  
 Faisons mé...à culpà !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

## 20

A notre petite Patrie  
 Il faudrait encor cent couplets  
 Pour mieux dir' comme elle est chérie,  
 Et pour la chanter comme il sied !  
 Qu'un cri résume la Fête :  
**Saint-Julien-Molin-Molette,**  
 Hip ! hip ! hip !... hip ! hurra !  
 Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

J. B., Février 1945.

Tous droits de reproduction réservés.

Malencogne



Combensire



Coron



La vache à Dédé



La Rivory

